OCOM C490.03 – DÉPLACER UN BLESSÉ VERS UN ABRI

1. **Rendement** : Déplacer un blessé vers un abri

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) des perches en bois d'environ 3 m de long,

      (2) des chemises ou vestes,

      (3) une couverture,

      (4) une bâche,

      (5) de la corde,

      (6) de la supervision, et

      (7) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit :

   a. évaluer la situation, et

   b. déplacer une victime vers un abri en utilisant :

      (1) une technique de transport de sauvetage, et

      (2) une civière improvisée.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la prise en charge d'une situation d'urgence (PCSU), y compris : a. l'évaluation de la scène, y compris : 1. prendre charge de la situation ; 2. appeler à l'aide pour attirer l'attention des passants ; 3. évaluer les risques et rendre le secteur sécuritaire ; 4. déterminer ce qui est arrivé, le nombre des victimes et la façon dont les blessures ont été infligées ; 5. s'identifier et obtenir le consentement ;	Activité pratique	15 min	A0-134 (p. 1-11 à 1-15)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	6. évaluer la capacité de répondre des victimes ; et 7. obtenir de l'aide médicale ; b. l'examen primaire, y compris : 1. vérifier les voies respiratoires ; 2. vérifier la respiration ; et 3. vérifier la circulation sanguine ; c. l'examen secondaire, y compris : 1. déterminer ce qui est arrivé aux victimes ; 2. évaluer les signes vitaux des victimes ; 3. effectuer un examen de la tête aux pieds des victimes ; et 4. donner les premiers soins aux victimes ; et d. les soins constants aux victimes, y compris : 1. donner les premiers soins pour un choc ; 2. surveiller la condition des victimes ; 3. prendre note des événements de la situation ; et 4. faire rapport de ce qui est arrivé.			
PE2	Expliquer et démontrer comment déplacer une victime vers un abri et demander aux cadets de le faire par paire ou groupe de trois, y compris : a. déplacer et transporter le blessé sur de courtes distances en utilisant : 1. la traînée, 2. la méthode de la traînée sur bâche, et 3. la méthode de transport à un seul secouriste, y compris : (a) le port sur le dos, (b) le transport sur le dos; et (c) la chaise porteuse; et b. transporter le blessé sur de longues distances en utilisant la méthode de transport à deux personnes : 1. le déplacement du blessé à deux secouristes, saisi par les extrémités, et 2. le siège à deux mains.	Démonstration et exécution	20 min	C2-030 (p. 18 à 30)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer et démontrer comment fabriquer une civière improvisée et demander aux cadets d'en fabriquer une, y compris : a. inventorier les ressources disponibles ; b. fabriquer la civière improvisée ; et c. vérifier la résistance de la civière avant de l'utiliser.	Démonstration et exécution	30 min	C2-030 (p. 30 à 33)
PE4	Discuter des soins aux victimes, y compris : a. mettre l'accent sur les points suivants : 1. la respiration; 2. la chaleur, 3. la position du corps (p. ex., le rétablissement, le confort), 4. le moral, 5. le repos, 6. l'ingestion de liquide, et 7. la miction, et b. inscrire toutes les observations.	Exposé interactif	15 min	C2-030 (p. 52 à 69)

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Activité pratique :	15 min
c.	Démonstration et exécution :	50 min
d.	Exposé interactif :	15 min
e.	Durée totale :	90 min

6. **Justification** :

a. Une activité pratique a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer des habiletés de prise en charge d'une situation d'urgence dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des habiletés et des connaissances en secourisme dans un environnement amusant et stimulant.

b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le déplacement d'un blessé vers un abri et la fabrication d'une civière improvisée, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer et de perfectionner ces habiletés sous supervision.

c. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 4 afin d'initier les cadets à la façon d'évaluer la situation et de prodiguer des soins à une victime.

7. **Documents de référence** :

a. A0-134 A-MD-050-072/PW-001 Forces canadiennes (2006). *Military first aid: Safety oriented: basic and standard Levels: Activity book*. Ottawa, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

b. C2-030 ISBN 0-7710-8250-9 Merry, W. (1994). *St. John Ambulance: The official wilderness first aid guide*. Toronto, Ontario, McClelland & Stewart Inc.

8. **Matériel d'instruction** :

a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

b. des perches en bois d'environ 3 m de long,

c. des chemises ou vestes,

d. une couverture,

e. une bâche, et

f. de la corde.

9. **Matériel d'apprentissage** :

a. des perches en bois d'environ 3 m de long,

b. des chemises ou vestes,

c. une couverture,

d. une bâche, et

e. de la corde.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

a. Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie ou une qualification en secourisme peuvent aider à la prestation de cet OCOM.

b. L'évaluation des victimes dans le but de les déplacer est dirigée par le secouriste qualifié.

c. Des civières improvisées doivent être fabriquées avant d'enseigner cette leçon pour les utiliser comme exemples.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.